

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION USG CHAR A VOILE

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

L'USG Char à voile s'apprête à organiser sur la plage de Petit-Fort-Philippe, en collaboration avec la Ville de Gravelines, le Championnat d'Europe de Mini Yacht, du **16 au 19 septembre 2022**.

Ce sera, une nouvelle fois, l'occasion pour l'USG Char à Voile et ses bénévoles de mettre en avant le char à voile à Gravelines.

Une dizaine de nations devrait être représentée par plus d'une quarantaine de pilotes.

Aussi compte-tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel événement qui rassemblera de nombreux pilotes, dirigeants et accompagnateurs tout un week-end et afin d'aider l'USG Char à Voile à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet événement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **6 000 €**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention à intervenir.
- La dépense sera imputée à l'Article **6745** – Fonction **4** - Sous Fonction **40** du Budget.
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 29 JUIL 2022
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 01 JUIL. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le 01 JUIL. 2022

Conseil Municipal convoqué le : Jeudi 23 Juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 29 JUIIN 2022

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Monsieur Modou FALL Conseiller Municipal

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT jusqu'à 18h15 et à partir de 19h40, Adjointes au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT jusqu'à 17h45, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Anabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame Valérie GENEVET,

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur Alain BOONEFAES de 18h15 à 19h40,

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Emmanuelle PERY,

Madame Nathalie RIOT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Anabelle SALA à partir de 17h45,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Raoul DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.